

l'espace public, mais aussi chez des amis... Ces trajets étant de réels prétextes à la rencontre et à la discussion. Plougasnou est une commune de Morlaix Communauté dont, la ville centre, Morlaix, regroupe de multiples services pour les jeunes. La question est : quel accès, quels usages et quelle connaissance les jeunes de Plougasnou ont-ils de ces services ?

«Aller vers» les espaces des jeunes plutôt que les accueillir dans un « espace jeunes »

Tout d'abord, l'équipe du centre Keravel est partie du constat que les espaces jeunes tel qu'ils fonctionnent aujourd'hui touchent environ 3 à 8% des jeunes du territoire⁵. Il semblait donc évident d'expérimenter un projet d'animation sans espace, dans une commune qui n'avait, à ce moment-là, pas encore de projet d'animation jeunesse. Ce fonctionnement est peu habituel en milieu rural, ce sont plus souvent les éducateurs de rue ou les animateurs de quartier qui pratiquent «l'aller vers». Un animateur jeunesse a donc été recruté, avec un niveau BEATEP⁶ et quelques années d'expériences dans le domaine de l'animation, une connaissance du territoire (ayant exercé pendant 10 ans dans une autre commune de Morlaix Communauté), mais sans aucune expérience de «l'aller vers» car cette pratique n'est pas ou peu enseignée dans les formations professionnelles d'animateurs. Il s'est agi d'aller à la rencontre des jeunes du territoire en minibus avec pour «seul» objectif de rencontrer 80% des jeunes du territoire !

Relayer vers les ressources

Un des objectifs est de faire connaître les structures du territoire aux jeunes plougasnistes afin d'anticiper leurs futurs besoins. Pour cela il a été demandé aux structures volontaires (Point Accueil Ecoute Jeunes et Point Information Jeunesse de Morlaix) de se déplacer à Plougasnou, de venir à la rencontre des jeunes, afin de faire connaissance avant même que les jeunes n'expriment des besoins spécifiques. Personnifier ainsi la structure permet de tisser des liens de confiance et d'élargir les réseaux, car il est beaucoup plus simple pour un jeune comme pour un professionnel d'aller voir «Pascaline» au P.A.E.J le jour où l'on en a besoin que d'ouvrir la porte du P.A.E.J où l'on ne connaît personne.

Créer une relation de confiance

Il est intéressant de noter que les jeunes, contrairement aux idées reçues, sont très heureux de rencontrer un adulte qui fait la démarche de venir vers eux et qui s'intéresse à ce qu'ils font même lorsqu'ils sont en train de discuter, voire de faire la fête un samedi soir entre amis sur un terrain de football. Bien sûr, il a fallu s'adapter car selon l'équipe de Keravel, ce ne sont pas aux jeunes de s'adapter aux règles de la structure, mais bien à la structure de prendre en compte les pratiques de ceux-ci. Certains sont plus demandeurs que d'autres, parlent plus facilement de leur projet de vie, d'autres pas du tout, certains sont en état d'ébriété, d'autres sont au contraire là pour gérer leurs amis... Il apparaît clairement que c'est bien à l'animateur de s'adapter et de questionner sa pratique professionnelle. Il semble important de souligner que c'est cette place au cœur de la vie des jeunes et de leurs pratiques, qui permet de rebondir sur leurs besoins en termes de formation, d'orientation, de prévention... Que ces rencontres informelles permettent d'établir une relation de confiance, de rencontrer des jeunes, qui n'auraient jamais poussé la porte d'un «espace jeunes» car il symbolise une forme «d'institution». En effet bon nombre de ces espaces sont porteurs d'histoires et sont pour certains jeunes connotés comme des institutions représentant tantôt une municipalité qui «ne fait rien pour les jeunes», tantôt un espace qui aide seulement «certains profils de jeunes» faisant déjà partie intégrante de la vie de la commune ou parfois comme un «lieu de loisirs payants».

Observer les besoins et les comportements

Il est important de souligner ici que la pratique de «l'aller vers» peut être inconfortable pour certains professionnels puisque cela implique l'inversion des rapports de «domination». En effet l'animateur lorsqu'il accueille dans un espace jeunes dédié est garant des règles de cet espace, il est considéré comme le responsable des lieux donc «dominant». Lorsque les animateurs rencontrent les jeunes dans l'espace public, ils les rencontrent dans un lieu neutre, voir dans des lieux dans lesquels les jeunes entre eux se sont institués leurs propres règles, cela implique une différence dans le comportement des jeunes, ils se sentent en confiance assez rapidement et se confient plus facilement, parlent de leurs difficultés, de leur vision du monde, de leur territoire... En amont de ces rencontres, il est important de se construire des outils pour garder une trace de certains échanges. Un outil (type carnet de bord) utilisé de façon quotidienne, peut permettre de

⁵ Enquête réalisée entre 2002 et 2008 en Bretagne Jeudevi/Lares/Rennes 2

⁶ Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire



rendre compte du nombre de jeunes que rencontrés, du lieu, du contexte, mais également de mesurer l'évolution de leur confiance en eux, de leurs relations familiales et de leurs ressentis dans le territoire.

Faire médiation avec les élus

Ces rencontres informelles permettent d'être à l'écoute des besoins des jeunes. Dernièrement beaucoup de jeunes de Plougasnou s'interrogeaient sur l'aménagement urbain de leur commune et en particulier sur les travaux déjà avancés de la salle de sport. Suite à ces différentes demandes l'animateur a pris contact avec les élus de la commune afin de relayer la parole des jeunes. Ces jeunes reprochaient à la commune de ne pas les avoir impliqués dans ce projet ni même de les avoir informés alors qu'ils sont les utilisateurs principaux de cet équipement. C'est ainsi qu'une réunion d'information a été organisée par Madame la Maire pour présenter l'ensemble des travaux d'aménagement de la commune, réunion à laquelle près de 25 jeunes ont participé et qui s'est terminée par une soirée permettant des discussions entre les jeunes, la Maire et l'adjoint à la jeunesse. Ici on mesure bien que pour relayer au mieux la parole des jeunes, il est important que l'animateur soit régulièrement en relation avec les élus et qu'il fasse partie des groupes de travail, des commissions ou des groupes de pilotage dans lesquels il sera en étroite collaboration avec eux.

Transformer les pratiques

Cette expérimentation questionne chaque jour les relations entre les jeunes et les adultes, en effet, de ne pas avoir d'espace dédié, implique que les adultes doivent partager les espaces, les lieux avec les jeunes, aux différentes heures du jour et de la nuit. Ainsi les jeunes sont de plus en plus visibles et les groupes de plus en plus importants. Cela pose des problèmes de voisinage et impose un rôle de médiation à l'animateur jeunesse. Si l'on parle d'adapter les projets jeunesse aux besoins des jeunes, il semble intéressant de souligner que l'animateur qui fait de «l'aller vers» doit avoir des horaires de travail plus souples qu'un animateur d'espace jeunes puisqu'il doit s'adapter à leurs besoins, à la météo, aux saisons, à leurs envies et leurs pratiques... Mais il est aussi plus libre parce qu'il n'a pas de structure à fermer ou à ouvrir, lorsqu'il doit par exemple accompagner un jeune à se rendre à la Mission Locale. Il est important de souligner que lors de la première année de fonctionnement les horaires de présence ont changé 4 à 5 fois en fonction des aléas climatiques, de l'activité des jeunes ou encore de la saison, ce qui nécessite des adaptations au sein de la structure et interroge le cadre professionnel d'intervention défini par l'institution de référence. Aujourd'hui «l'aller vers» n'est pas reconnu des institutions, il faudrait donc travailler à cette reconnaissance réglementaire et à l'adaptation des normes imposées par le ministère en charge des questions de jeunesse pour prendre en compte l'importance des rencontres informelles dans les modalités de financement. La Caisse d'Allocation Familiale pourrait rémunérer des prestations en fonction d'un projet global de structure et non en fonction du nombre de présences de 2h minimum dans les espaces dédiés.

Cette transformation des pratiques de l'animation jeunesse pourrait être expérimentée ailleurs, pour cela il semble important d'en mesurer les effets pour construire ensuite des modules spécifiques dans le cursus de formation professionnelle des animateurs.

Si ce premier exemple nous montre à quel point la confiance, l'immersion et l'adaptation sont essentiels dans la construction des liens entre l'animateur et les jeunes, il nous indique également que l'on peut s'émanciper d'un lieu défini pour l'exercice de ce métier. Que tous les lieux, publics ou privés, peuvent semble-t-il accueillir le dialogue, la découverte et permettre aux jeunes de rencontrer, de se construire. Toutefois les lieux peuvent faciliter la rencontre et situer la relation de confiance parce qu'ils sont investis.

L'exemple suivant complète cette expérience et nous montre, comment l'action professionnelle, en se décalant de sa pratique, de ses «lieux communs» et de ses espaces de «confort» adapte sa posture pour mieux répondre aux réalités des publics jeunes avec lesquels elle travaille.

Les nouveaux lieux de l'action sociale : de la parole individuelle à l'action collective

Le cahier des charges des PAEJ récemment rénové⁷ propose comme objectifs de maintenir une réponse inconditionnelle, immédiate et de proximité aux besoins des jeunes vulnérables (en situation de mal-être, de souffrance face à des difficultés psychologiques, familiales, scolaires ou sociales) et de leur famille et d'en renforcer la qualité et l'homogénéité dans le territoire national. Ces objectifs stratégiques clarifiés, visent entre autres à rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre ces jeunes et leur famille, les adultes, les institutions et la société dans son ensemble et à favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

Il est également important de préciser que, de par leur mission d'« aller vers », les PAEJ se veulent une réponse efficace aux difficultés régulièrement soulignées de repérage et d'atteinte des jeunes les plus en difficulté. Ces structures de proximité ont la volonté de participer à la diminution de la forte défiance de ces jeunes et/ou de leur entourage envers les institutions et offrent la possibilité de créer un lien nécessaire à l'insertion de ces publics. Jusqu'à présent, les PAEJ répondent à la mission d'« aller vers » en proposant des entretiens d'écoute dans les établissements scolaires ou dans d'autres lieux institutionnels (mairie de leur commune de résidence, maison des services...). Mais peut-on réellement dire que le dispositif remplit pleinement cette mission ? Les pratiques, actions mises en œuvre dans le cadre des PAEJ permettent-elles de « rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre ces jeunes et la société dans son ensemble et favoriser leur capacité d'initiative et d'action » ?⁸

Le collège comme lieu d'expression

Le projet Jeunes en TTTTrans réinterroge les pratiques du PAEJ afin d'être au plus près des besoins des jeunes et de ce qu'ils vivent quotidiennement et de transformer les politiques de jeunesse. Pour cela il a semblé nécessaire d'aller rencontrer ces jeunes et de les interroger sur ce qu'il leur semblait le plus pertinent pour développer des temps d'échanges sans rendez-vous. Leur réponse fût unanime : il faut personnaliser les structures, « mettre un visage sur un nom, une structure », car l'établissement d'un lien de confiance est le préalable à toute proposition d'accompagnement individuel. En partant du principe que la construction identitaire des adolescents repose en partie sur leur groupe d'appartenance, il nous a semblé cohérent de nous appuyer sur des temps collectifs afin de créer des espaces d'expression et faciliter la rencontre entre les jeunes et l'intervenante du PAEJ.

Ainsi, l'action « Bande de jeunes » a été menée auprès d'une classe de 3^{ème} et de jeunes scolarisés à la Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire (MLDS) en s'appuyant sur une compagnie de théâtre en résidence. Le principe était simple : donner la parole aux jeunes et réaliser avec eux des saynètes sur le thème de leur choix, en fonction de ce qu'ils souhaitaient transmettre aux adultes.

A partir des ressentis exprimés par les jeunes, la compagnie de théâtre a disposé de 5 jours pour écrire, mettre en scène et préparer la représentation finale. Ce travail de création avec les jeunes a été réalisé dans un lieu neutre (l'ancienne poste mise à disposition par la Ville) afin de favoriser la liberté de parole. La représentation finale s'est quant à elle déroulée sous la forme d'une randonnée théâtrale dans différents lieux investis par les jeunes (salle d'arts plastiques, CDI, cour du collège, l'espace jeunes de la commune), devant une centaine d'adultes (parents, professionnels et élus). Les élèves ont choisi de parler de leur quotidien, de leurs rapports avec les adultes et de leurs difficultés comme les relations aux autres, l'isolement, la solidarité, les conflits avec leurs parents, la vision que les adultes ont des jeunes, le questionnement sur leur avenir. Des récits de vie ont été partagés comme celui d'un jeune migrant mineur isolé qui a particulièrement touché les spectateurs présents. Le bilan est positif : beaucoup de jeunes se sont vus sous un nouvel angle. Ils ont vu naître un groupe, dans lequel chacun a trouvé sa place. Ils ont su mener un projet commun avec leurs différents parcours et motivations. D'un courage palpable, ils ont osé dire ce qu'ils pensaient et ce qu'ils ont vécu à travers une œuvre éphémère, sans tabou ni honte. La qualité du travail de création et l'authenticité avec laquelle les participants ont livrés leurs

⁷Instruction N° DGCS/2B/2017/118 du 4 avril 2017 relative aux orientations stratégiques et principes de gestion 2017 des points accueil écoute jeunes

⁸Instruction N° DGCS/2B/2017/118 du 4 avril 2017 relative aux orientations stratégiques et principes de gestion 2017 des points accueil écoute jeunes



ressentis, leurs forces et leurs faiblesses est incontestable. Ils ont su faire passer des messages aux adultes avec finesse et détermination.

Ecoute et reconnaissance

Ce «pas de côté artistique» a permis aux adultes de voyager en pays d'adolescence et de percevoir les doutes et les inquiétudes que la transition vers l'âge adulte génère. Suite aux représentations, le PAEJ et le service Cohésion Sociale de Morlaix Communauté ont souhaité valoriser ce travail en rendant publique leur parole par une exposition des photos et des extraits de leurs textes. Elle fût exposée, dans des lieux de passage fréquentés tels que l'entrée d'une piscine durant l'été, le hall de la Mairie de Morlaix, l'entrée des établissements scolaires... Toutes les communes de Morlaix Communauté seront sollicitées jusque fin 2020 pour permettre de localiser les lieux les plus pertinents d'exposition. Ainsi «Bande de jeunes» a amené le PAEJ à faire médiation entre les jeunes et les adultes (parents, équipes éducatives des établissements scolaires...) en valorisant ce qu'ils avaient à dire et ainsi les aider à construire leur place dans le territoire.

- *«Ils se croient supérieurs à nous tout ça parce qu'ils sont des adultes*
- *Mais oui c'est clair !*
- *C'est pas parce qu'on est des enfants qu'on n'a pas de droit on est tous égaux.*
- *Je pense qu'il y a un problème de communication par rapport à la différence d'âge.*
- *Ils sont trop vieux pour nous comprendre !*
- *Ils nous prennent pour des gamins de 3 ans !*
- *Mais oui c'est clair !*
- *Ouais ils sont trop vieux, mais eux aussi ont eu notre âge !*
- *Mais ce n'était pas la même époque pas d'Internet, pas de portable, pas de réseaux !*
- ...
- *Ouais mais en fait ils s'occupent de nous : la santé, les habits, les loisirs...*
- *Les sorties, la vie au collège, les études...*
- *Et ils nous forcent à manger des légumes.*
- *Oui mais c'est bon pour ta santé !*
- *Il faut les écouter ils ont plus d'expérience que nous dans la vie.*
- *Ils ont vécu la même chose que nous donc ils ont fait des erreurs mais ils ne veulent pas qu'on les reproduise».*⁹

Cette action illustre également la nécessité pour les professionnels des PAEJ d'aller dans des lieux qui ont du sens pour les jeunes, le collège comme lieu de la représentation, l'ancienne poste pour le travail de création et des lieux que les jeunes choisissent eux-mêmes d'investir : plage, terrain de sport, bars, espace jeunes..., afin d'être au plus près de leur quotidien et ainsi reconnaître la place de ces jeunes dans leur territoire. Ces proximités facilitent l'expression des ressentis. Les prendre en compte permet de nouer une relation de confiance. Une action comme «Bande de Jeunes» nécessite donc la réadaptation des pratiques et la délocalisation des structures. Le lien de confiance ainsi instauré, permettra sans doute aux jeunes de réinvestir des lieux plus institutionnels afin de lutter contre le non-recours aux droits. Si beaucoup d'échanges peuvent avoir lieu dans l'espace public et suffirent pour certains jeunes, dans le cas de problématiques plus complexes, certaines démarches ou des suivis plus longs nécessitent de pousser la porte de structures institutionnelles.

Ici à nouveau, la rencontre joue un rôle essentiel dans la pratique d'accompagnement. En «allant vers», en se délocalisant, on marque de l'intérêt pour l'autre, on tient compte de son environnement, on stabilise une relation qui renforce la capacité des jeunes à investir des lieux moins familiers. Maintenant la question se pose du «pour quoi faire ?», quel est notre objectif lorsque l'on souhaite que les jeunes entrent dans les lieux institués ? Se pose également la question de la capacité de ces lieux institués à accueillir les jeunes avec ce qu'ils y amènent.

L'exemple qui suit interroge la possibilité de négociation entre les jeunes et les élus lorsqu'il s'agit d'accompagner un projet porté par des jeunes et qui investit un espace qui ne leur est pas dédié. Le professionnel peut alors être amené à faire se rencontrer et se comprendre des acteurs qui ne se connaissent pas.

⁹ « Bande de Jeunes » : dialogue de la scène « le débat mouvant »



Des usages de lieux à négocier

Depuis janvier 2016 la recherche-action Jeunes en TTTrans se déploie dans le territoire intercommunal de Bretagne porte de Loire Communauté. Un des enjeux de celle-ci est de questionner le dialogue entre les décideurs et les collectifs de jeunes pour envisager une place plus importante de ceux-ci dans la définition des politiques publiques les concernant.

Après une première phase de diagnostic, des actions se sont développées et des accompagnements de projets ont vu le jour. Dans ce cadre, un travail de recueil fait de rencontres et d'analyse des besoins a permis d'initier un accompagnement de l'association de jeunes « Mémé sort des orties ». L'association, créée en 2017, propose d'organiser un festival éco-citoyens dans un lieu que les membres affectionnent et qui tient une place centrale dans leur projet.

Quel dialogue avec les élus communaux ?

L'association « Mémé sort des orties » a été créée par trois jeunes de 22 ans à 23 ans nés à Pancé¹⁰. Deux d'entre eux sont étudiants, le troisième est en activité. L'objectif principal est d'« Agir pour le développement de l'écocitoyenneté et de la culture à l'échelle locale »¹¹. Guidés par l'envie de dynamiser le territoire et de faire participer les acteurs locaux, l'association propose l'organisation d'un festival local « O Ponio ». Ils souhaitent sensibiliser la population aux questions environnementales, permettre des rencontres culturelles et intergénérationnelles et promouvoir l'artisanat local. Par ailleurs, le lieu choisi pour organiser le festival fait partie intégrante du projet. « La Bouvetière » est un espace naturel, le long du Semnon¹², très peu utilisé pour des manifestations locales. Les membres y sont fortement attachés. Une histoire commune, faite de souvenirs amicaux et familiaux, structure le projet et la volonté d'investir cet espace.

Ainsi, lorsque l'association s'entretient avec un élu de Pancé en octobre 2017, la cohérence du projet et la motivation du groupe, suscite son intérêt. Il adresse au groupe un premier accord pour le lieu et demande la constitution d'un dossier de présentation pour les accompagner. En avril 2018 le projet est présenté devant plusieurs élus dont le Maire. Ces derniers émettent des réserves sur des points techniques (parking, éclairage, eau potable, sécurité). L'entretien donne lieu à un refus d'utilisation de « la Bouvetière » adressé par mail en mai 2018. Dans ce mail, une proposition d'utilisation d'un autre lieu communal leur est faite, « Le théâtre de verdure ». Néanmoins les membres de l'association déplorent cette décision. Le 16 juin 2018 l'association propose de renouveler sa demande en invitant élus, partenaires institutionnels et associatifs à un temps d'échanges. Ce temps est vécu par les jeunes comme l'ultime tentative de négociation avec les élus communaux. Ils y présentent des modifications organisationnelles consécutives des premiers retours des élus (plus de sécurité, réduction du temps de festival...). Trois élus présents lors de cette réunion affirment leur soutien au projet, les félicitant pour le travail effectué et la prise en compte des réserves apportées. A la suite de ces rencontres la mairie prend la décision d'autoriser l'organisation du festival.

Durant la phase de négociation entre les trois jeunes et la mairie, les élus les ont questionnés à plusieurs reprises. Ils ont émis des réserves sur les possibilités financières pour assumer un tel événement, sur la capacité de l'association à assurer une sécurité adaptée, et ce malgré un dossier de présentation complet dont un élu vante la qualité lors de la réunion du 16 juin. Pendant cette même réunion le président d'une association partenaire explique même qu'« *on nous a jamais posé autant de questions pour organiser un évènement ici...* »¹³. Ces questionnements semblent traduire des représentations négatives des jeunes, limitant leur légitimité à participer à l'action publique. Dès lors, la question se pose « comment les accompagnements mis en œuvre dans le territoire peuvent faciliter la participation de ces collectifs de jeunes ? »

Accompagner un projet à l'initiative des jeunes

Faciliter le dialogue entre jeunes et élus locaux suppose une modification du regard que portent les élus sur les initiatives de jeunes. Il s'agit là d'un déterminant central pour favoriser la place des jeunes dans les territoires. L'expérience avec ce collectif fait apparaître la nécessité d'une médiation entre jeunes et élus. Dès lors il s'agit d'en comprendre les étapes pour envisager des modifications structurelles. Plusieurs questions peuvent être posées pour comprendre ce rôle de médiation : quelles méthodes pour repérer les actions / projets existants ? Quelles utilisations des

¹⁰ Commune de 1156 habitants située au nord de la communauté de communes « Bretagne porte de Loire Communauté ».

¹¹ Dossier de présentation du projet Festival

¹² Rivière 73 km qui traverse le territoire intercommunal

¹³ Propos recueillis lors de la réunion du 16 juin

ressources locales ? Quelles sont les postures et les valeurs qui régissent l'accompagnement ?

Quatre étapes ont semblé nécessaires pour accompagner le collectif :

- *Analyse et prise en compte partagée des situations vécues par les jeunes ;*
Dès le début de leurs réflexions les jeunes de l'association se sont rapprochés de l'informatrice jeunesse du territoire (Service Information Jeunesse). Des discussions ont rapidement fait émerger le besoin de dialogue avec les élus locaux. C'est dans ce cadre qu'un duo d'accompagnement s'est construit entre l'informatrice jeunesse et le chargé de mission Jeunes en TTTrans. Il s'agissait de renforcer l'accompagnement en croisant les missions d'informations et les possibilités d'accompagnement financier et stratégique (lien avec les élus) permis par la démarche Jeunes en TTTrans. La coopération professionnelle s'est traduite par des discussions sur les besoins ainsi qu'une répartition des rôles en fonction des missions et des possibilités de chacun.
- *Construire du commun ;*
Pendant trois à quatre mois le chargé de mission Jeunes en TTTrans a rencontré à plusieurs reprises les membres de l'association. Il s'agissait alors d'un accompagnement à distance, en prenant des nouvelles régulièrement, et repérant les possibles besoins « non-exprimés » (formations, rencontres...). Du temps pour les connaître a été pris et aura servi à mieux comprendre le projet et tisser une relation de confiance.
- *Mettre à disposition des ressources ;*
Les liens avec l'animatrice du Service Information Jeunesse (SIJ) ont permis d'orienter le collectif vers une forme associative pour prétendre à des financements publics. De plus des moyens financiers leurs ont été attribués dans le cadre de l'action « développement d'animation du territoire » de Jeunes en TTTrans portée par Leo Lagrange Ouest. La posture du chargé de mission Jeunes en TTTrans a été de relayer les informations recueillies auprès des professionnels impliqués pour une compréhension commune des enjeux et une prise en compte collective des besoins de l'association.
- *Faciliter la relation avec les élus locaux ;*
Après la décision des élus locaux en avril de ne pas répondre favorablement à la demande d'utilisation du lieu, une tentative de médiation s'est réalisée en deux étapes. Premièrement le chargé de mission a pris contact avec un des élus en faveur du projet pour comprendre la situation. Deuxièmement, il a orienté l'association pour qu'elle reproduise un temps de rencontre avec les élus locaux ; il s'agissait de continuer à intégrer la commune à la démarche.

Ces étapes font émerger l'importance du temps de rencontre et d'échanges dans l'accompagnement des collectifs de jeunes. Le temps pris avec le collectif, dans le cadre de la mission Jeunes en TTTrans, facilite la compréhension des besoins (exprimés ou non) et permet de relayer les informations pour envisager des réponses collectives aux problèmes posés. Ces étapes font apparaître la nécessité d'un rôle de médiation. La difficulté réside dans la posture hybride située entre accompagnement des jeunes, des élus et des professionnels. Il s'agit bien d'actionner des leviers et de réduire les différentes limites que des jeunes peuvent rencontrer en maintenant des contacts réguliers avec les différents acteurs impliqués dans le processus. Dans ce cadre la posture valorise une relation de soutien à l'engagement des jeunes. En aucun cas il ne s'agissait de transformer le projet en imposant des règles ou des conditions que la rationalisation de l'action publique par l'utilisation d'instruments spécifiques (logiques de financement par les appels à projets) peut générer¹⁴. Au contraire il s'agissait de prendre le temps de rencontrer et comprendre pour se situer au côté et en soutien de l'action. Cette posture peut venir questionner le rôle de la communauté de communes dans le cadre des accompagnements de collectifs de jeunes et plus globalement la politique jeunesse intercommunale dans le territoire de Bretagne porte de Loire Communauté.

Quelles transformations locales ?

Dans le territoire de Bretagne porte de Loire Communauté la politique jeunesse est portée depuis 2007 par la communauté de communes. Cette politique n'échappe pas aux questions que posent la participation des jeunes. En effet les jeunes s'éloignent des systèmes de démocratie

¹⁴ LASCOURMES Pierre, LE GALES Patrick, « Introduction : L'action publique saisie par ses instruments », in Pierre Lascoumes et al., Gouverner par les instruments, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Académique », 2005, p. 13.



TTTrans permet de penser ces nouvelles configurations en facilitant les liens entre acteurs (professionnels, associatifs, intentionnels) par la construction de coordinations locales qui doivent se saisir de ces questions.

Pour conclure, ces trois exemples questionnent les lieux comme espaces de rencontre et explorent leur influence sur la construction d'une politique de jeunesse pour et avec les jeunes d'un territoire. Pour accompagner des projets, soutenir socialement ou prendre en charge des problématiques individuelles, c'est bien la rencontre entre des personnes, dans des contextes et des lieux particuliers qui permet de construire une relation de confiance, de dépasser certaines représentations et d'ouvrir la négociation.

Ils font écho à ce que les jeunes interrogés dans le cadre de l'évaluation 2017 de Jeunes en TTTrans disent de leurs implications dans leurs territoires et du rôle que jouent les professionnels de jeunesse.

L'ancrage territorial comme déterminant du projet

Nous avons également constaté que le territoire s'avère être un des leviers de l'engagement des jeunes. Cet ancrage territorial est fréquemment cité par les jeunes, pour des raisons différenciées, mais décrivant toujours un attachement local qui donne du sens aux actions portées : «*Un gros traçage personnel, où on a dormi là-bas, nos grands-mères ont grandi là-bas. [...] C'est un endroit qui nous tient à cœur*» (S. 22 ans, BPLC, collectif «*Mémé sort des orties*») ¹⁸.

Les médiateurs

Par une posture d'accompagnement distancié portant sur «la double dualité distance/proximité et implication/neutralité» ¹⁹, nous avons pu mesurer le rôle essentiel que jouent les professionnels de la jeunesse pour organiser ces rencontres avec les jeunes dans leurs lieux, partager ces lieux de vie et d'expression et relayer leurs attentes. Comme le disent Anne Le Bohan et Hugues Pentecouteau «L'accompagnement n'est donc pas de manière générique un «dispositif émancipatoire». C'est un «parcours qui ne va pas de soi» ²⁰ ou un «cheminement» ²¹ qui nécessite qu'il y ait non seulement, comme nous l'avons vu, un engagement de la part de l'accompagnateur et probablement une méthodologie de l'accompagnement, mais également un engagement de la part de l'accompagné et que soient prises en considération ses dispositions à pouvoir être accompagné ²². C'est bien la construction d'une relation de réciprocité qu'il s'agit sans doute d'investir». ²³

Le groupe comme facilitateur du travail collectif

Etre inscrit dans un projet collectif, facilite le travail, avec là encore un rapport de confiance qui permet d'avancer individuellement et de faire avancer le collectif. Par exemple, le collectif de La Mauvaise Graine met en avant cette dynamique de groupe : «*c'est un des rares groupes de personnes avec qui je peux dire : demain 6h dans la forêt pour tourner tel truc. Il y aura tout le monde qui sera là, quoi qu'il se soit passé dans la nuit, tout le monde sera là, il y aura du monde au rendez-vous*» (R, 26 ans, Collectif La Mauvaise Graine. Morlaix) ²⁴. Bénéficiaire d'une dynamique collective permet incontestablement aux jeunes rencontrés lors de l'évaluation 2017 de la recherche-action JeTTT, de s'entraider et de construire leur motivation dans la durée : «*Puis on se motive les uns les autres pour faire les trucs*» (N. 20 ans, Collectif TTTrans. Lorient) ²⁵. Partager un accompagnement avec d'autres permet d'être «soudés», «soutenus» et d'être avec des personnes reconnues comme ayant un parcours commun. Ce point est fortement souligné par le Collectif TTTrans de la Mission Locale de Lorient : «*Au moins eux, ils comprennent tout [...] On a un petit peu la même situation, y'a pas de jugement*» (N. 20 ans, Collectif TTTrans. Lorient) ²⁶.

¹⁸ Évaluation Jeunes en TTTrans 2017 Ibid.

¹⁹ ION J., « Intervention sociales, engagement bénévoles et mobilisation des expériences personnelles » in Engagement public et exposition de la personne, ION J. et PERONI M., La Tour d'Aigues, Les éditions de l'Aube, p77-84, 1997.

²⁰ VANNIER M-P, EICHNER M. « L'étayage de l'activité langagière en entretien de bilan ». Maquette manuscrit, page 9, Education permanente, 189-4, p. 165-173, 2011.

²¹ PAUL M., « L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique », Paris, l'Harmattan, 2004.

²² FORGUES O., « Quand un accompagnement clinique est proposé à des adultes en formation », Education Permanente – Paroles de praticiens «Formation, insertion : accompagnement et autonomie » p. 9-22, 2002.

²³ DE BOHAN A., PENTECOUTEAU H., « L'accompagnateur dans la relation d'accompagnement : entre engagement et distanciation ». De l'accompagnement à l'émancipation. Des pratiques questionnées à partir de l'expérience du Secours Catholique. Paris, l'Harmattan, collection Defi-Formation, 2016.

²⁴ Évaluation Jeunes en TTTrans 2017.

²⁵ Ibid.

²⁶ Ibid.



Ces évolutions de la pratique des professionnels de la jeunesse implique de prendre en compte certaines prises de risques et ces pratiques «hors normes» des professionnels et des jeunes, questionnent les structures employeuses, l'institution, les politiques. De fait le référentiel du métier d'animateur va devoir s'adapter, tout comme les formations initiales et continues si les institutions ad hoc s'en emparent.

Plus largement, ces éléments peuvent être pris en compte comme des leviers pour accompagner la participation des jeunes à la «chose» publique, à la rendre plus lisible, car ces témoignages nous enseignent que certains jeunes s'engagent, investissent leur territoire, y ont des projets et que d'autres en revanche ont besoin d'être accompagnés pour l'appréhender.

